



#### Au Sommaire

##### Page 1 :

- L'édito

##### Page 2 :

- manifestation le 6 juin pour nos retraites

##### Page 3 :

- encore une nouvelle taxe à Fécamp

##### Pages 4 à 7 :

- enquête : où vont nos impôts et comment l'Etat offre nos impôts aux entreprises ?

##### Page 8 :

- la France, un pays qui rend la vie toujours plus douce aux milliardaires

##### Page 9 :

- la solution, c'est la justice fiscale

##### Page 10 :

- Contacter le Parti Communiste Français

## 6 JUIN, ON NE TOURNE PAS LA PAGE

**MANIFESTATION A 14 H 30 A FECAMP  
(Espace Henri Dunant - ancien hôpital)**



Ce mardi 6 juin, tous les syndicats de notre pays appellent à manifester une nouvelle fois pour défendre nos retraites, après [le dernier coup de force d'Emmanuel Macron pour empêcher les députés de voter contre le recul de l'âge de la retraite](#)

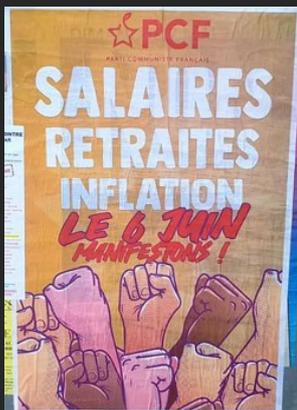
Face au jusqu'ou-boutisme du président de la République, les communistes vous invitent à répondre présents massivement à cet appel de l'intersyndicale. Les raisons ne manquent pas...

[Les 2 plus grosses fortunes mondiales sont françaises](#) et il faudrait accepter de travailler 2 ans de plus avant de prendre

sa retraite ? [Les profits des entreprises cotées en bourse](#) ont battu tous les records et il faudrait accepter que nos salaires et nos pensions soient rongés par l'inflation ? La France est un des pays les plus riches au monde et il faudrait se résigner à voir nos services publics cassés ? La France a inventé la déclaration des Droits de l'Homme et il faudrait se taire quand l'actuel locataire de l'Elysée, avec l'aide de la droite, musèle le parlement à grands coups de tripatouillages de la constitution ?

Il y a des moments où il faut se dresser contre l'injustice, contre l'arbitraire. Le 6 juin sera l'un de ces moments. Les communistes seront présents. Comme ils ont toujours répondu présents à chaque fois qu'il a fallu défendre le monde du travail et les libertés démocratiques de la République française

Macron voulait tourner la page ? Montrons-lui mardi que les fécampois ne la tournent pas, la page !



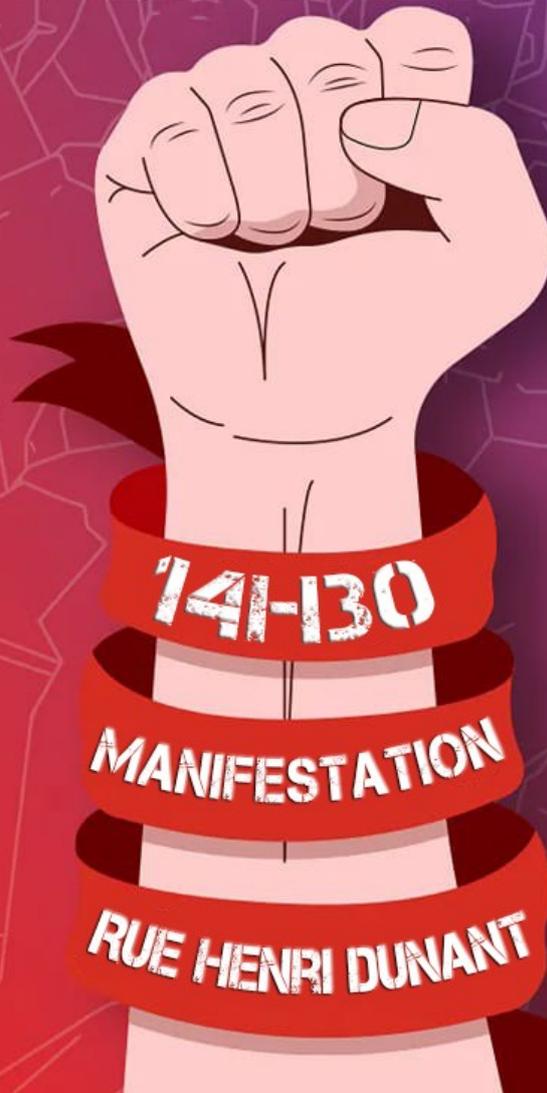
# RETRAITES : le 6 juin on lâche rien !





**6 JUN FÉCAMP**

**POUR NOS RETRAITES**



# ENCORE UNE NOUVELLE TAXE POUR L'AGGLOMERATION DE FECAMP

Le maire de Fécamp vient d'annoncer une « neutralisation des taux d'imposition sur la taxe foncière bâtie ». Certains se sont dits « chouette, enfin une bonne nouvelle ». Finalement, non puisqu'au même moment les amis politiques du maire de l'agglomération de Fécamp viennent de créer une nouvelle taxe de 2,98 % pour augmenter les impôts fonciers. Je donne d'une main et je reprends de l'autre... Pour faire bonne mesure, le maire de Fécamp déclare que toutes ces opérations font de Fécamp « une ville attentive et respectueuse de ses engagements ». C'est pas bien vendu, çà ?

Nous publions ci-dessous les votes des élus de l'agglomération : en bleu, celles et ceux qui ont voté contre cette nouvelle taxe. En rouge, celles et ceux qui ont voté pour

Nombre de membres en exercice	: 60
Nombre de membres présents	: 41
Nombre de suffrages exprimés	: 54 (13 pouvoirs)
Vote pour	: 43
Vote contre	: 11
Absents n'ayant pas participé au vote	: 6



- Thérèse Affagard - (Theuville-aux-Maillots)
- Estelle Guenot - Gerville
- Gérard Colombel (Contremoulins) avec le pouvoir de Régis Haingue (Toussaint)
- Chantal Cahard-Lambert - Fécamp
- Didier Leclerc (Fécamp) avec le pouvoir de Céline Cuisnier (Fécamp)
- Jacques Louiset (Fécamp) avec le pouvoir de Ismaël Boskos (Fécamp)
- Dominique Goulet (Tourville-les-Ifs) avec le pouvoir de Christophe Dubuc (Yport)
- Laurent VASSET - Angerville-la-Martel
- Yannick Mouiche - Ecretteville-sur-Mer
- Séverine Hebert - Eletot
- Pascal Donnet - Epreville
- David Roussel - (Fécamp) avec le pouvoir de Marie-Agnès Poussier-Winsback (Fécamp)
- Pierre Aubry - Fécamp
- Elisa Cavelier - Fécamp
- Dominique Tessier - Fécamp
- Raynald Maheut - Fécamp
- Stéphanie Marical - Fécamp
- Florentin Cognie - Fécamp
- Agnès Delalandre - Fécamp
- Jean-Baptiste Hoptal - Fécamp
- Brigitte Soenen - (Fécamp) avec le pouvoir de Denise Poulain (Fécamp)
- Serge Lambert - Fécamp
- Catherine Duhornay - Fécamp
- Jean-Marie Demondion - Fécamp
- Christine Faure - Fécamp
- Patrice Duval - Fécamp
- Eric Flament - Fécamp
- Marie-France Bougon - Fécamp
- Olivier Coursault - Froberville
- Jean-Marie Crochemore - Ganzeville
- Marie-José Larcher-Dujardin - Gerponville
- David Malbranque - Les Loges
- Régis Gosselin - Limpville
- Céline Leconte - Maniquerville
- Joël Freger - Riville
- Bernard Hoguet - Saint-Léonard
- Sophie Rioult - Saint-Léonard
- Emmanuel Favey - Saint-Pierre-en-Port
- Eric Rousselet - Sainte-Hélène Bondeville
- Eric Scarano - Sassetot-le-Mauconduit
- Pascal Lecourt - Senneville-sur-Fécamp
- Anne Lavenu - Sorquainville
- Virginie Rivière - Thérouldeville
- Philippe Durand - Thiergeville
- Nicole Gelebart - Thiétreville
- Jean-Louis Navarre - Valmont
- Franck Blanchet - Vattetot-sur-Mer
- Amélie Dehais - Ypreville-Biville
- Jean-Louis Panel - Ancretteville-sur-Mer, Pascal Brumard - Colleville, Ludovic Bacq - Criquebeuf-en-Caux, Jonathan Fiquet - Fécamp, Stéphanie Vangeon - Fécamp, Laure-Isabelle Ligaudan - Fécamp

**DEMANDEZ À VOS MAIRES ET ÉLUS RESPECTIFS (EN ROUGE)  
POURQUOI ILS ONT VOTÉ POUR CETTE AUGMENTATION !**

# L'ENQUÊTE

## COMMENT L'ÉTAT S'EST MIS AU SERVICE DU MARCHÉ



Le 15 mai, à Versailles, tout sourire, Macron préside « Choose France », la grande braderie fiscale @ Eliot Blondet / POOL-REA

Au moment où vous envoyez vos déclarations d'impôts, le Rouge-Gorge a trouvé intéressant d'enquêter sur l'usage qui est fait de nos impôts. Et il n'a pas été déçu : chaque année, la collectivité nationale dépense 3 fois plus d'argent pour les entreprises que pour l'Education Nationale. Et les ultra-riches ne paient quasiment plus d'impôts. Un « pognon de dingue » qui siphonne nos impôts et qui affaiblit la France

Les Français l'ignorent mais, chaque année, ils dépensent six fois plus pour les entreprises que pour les minima sociaux, ce soi-disant « pognon de dingue ». La collectivité finance les sociétés qui, elles, contribuent très faiblement au budget de l'État, donc à l'intérêt général. Une véritable gabegie d'argent public.

CYPRIEN BOGANDA  
[cyprien.boganda@humanite.fr](mailto:cyprien.boganda@humanite.fr)

**I**l est toujours périlleux de jouer au prophète quand vous êtes célèbre: tôt ou tard, l'histoire peut s'amuser à vous renvoyer vos prévisions en boomerang. Lors de sa première campagne présidentielle, le futur président Valéry Giscard d'Estaing aurait formulé cette sombre prophétie :

« Quand nous dépasserons 40 % de prélèvements obligatoires, nous basculerons dans le socialisme. » C'était en 1974. Cinq décennies plus tard, le taux de prélèvement français dépasse allègrement les 45 % du PIB, mais le basculement dans le socialisme tant redouté ne s'est pas (encore) produit. Au contraire: le magazine « Forbes » nous apprend que le pays compte désormais 43 milliardaires (Bernard Arnault est même l'homme le plus riche de la planète, avec 200 milliards d'euros de fortune personnelle) ; les bénéfices cumulés des entreprises du CAC 40 dépassent les 140 milliards d'euros pour l'année 2022, et la pauvreté augmente.

Il serait cependant absurde d'affirmer que l'État rechigne à mettre la main à la poche, puisque les dépenses publiques atteignent la coquette somme de 1 500 milliards d'euros par an (soit 58 % du PIB en 2022). Alors, que se passe-t-il ? À quoi sert cette débauche d'argent public ? Comment résoudre cette apparente contradiction d'un État à la fois résolument libéral et excessivement dépensier ?

Commençons par ce lieu commun : en France, que l'on soit riche ou démuné, on a toujours l'impression de payer trop d'impôts. Ainsi, le gouvernement d'Élisabeth Borne ne prend pas trop de risques lorsqu'il lance une consultation en ligne )))

# L'ENQUÊTE

## COMMENT L'ÉTAT S'EST MIS AU SERVICE DU MARCHÉ

» sur la fiscalité, contenant cette question purement rhétorique : « De façon générale, en prenant en compte les différents impôts (locaux, sur le revenu, TVA, etc.), diriez-vous que vous payez actuellement : trop d'impôts / le niveau juste / pas assez d'impôts ? » On imagine que les Français désireux d'être taxés davantage ne courent pas les rues...

### IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS, DE 50 % À 25 %

Ce ras-le-bol est-il fondé ? Dans son ouvrage « L'État droit dans le mur », la chercheuse Anne-Laure Delatte a enquêté sur l'utilisation de l'argent public en essayant de comprendre quels étaient les acteurs économiques (ménages ou entreprises) les plus mis à contribution et comment se répartissait ensuite la manne financière injectée par l'État. Premier constat : ce sont les contribuables qui payent le plus lourd tribut, et ce depuis plus de soixante-dix ans. « Une vue d'ensemble indique que les ménages supportent la majorité des impôts en France depuis 1949, écrit-elle. En 2021, les impôts des ménages représentent une contribution équivalente à 23,8 % du PIB, tandis que les impôts payés par les entreprises en représentent 5,9 %. Les impôts sont restés stables par rapport aux revenus de 1949 à 1975, puis ils ont augmenté de façon modérée entre 1976 et 1993 et ça s'est accéléré ensuite pour les deux

**190 MILLIARDS D'EUROS, C'EST CE QUE LA COLLECTIVITÉ DÉPENSE CHAQUE ANNÉE POUR LES ENTREPRISES... SOIT TROIS FOIS PLUS QUE POUR L'ÉDUCATION NATIONALE.**

catégories. L'augmentation est plus nette pour les ménages dans les années 1990 et les années 2010, ce qui implique que l'écart entre les deux secteurs s'est creusé. » Il ne faudrait pas en conclure pour autant que tous les ménages sont logés à la même enseigne (lire page 21).

Les patrons accusent volontiers l'État de faire peser sur leurs épaules un fardeau insupportable : cette complainte ne résiste pas aux chiffres. La chercheuse rappelle que, depuis 1949, le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) a été divisé par deux, passant de 50 % jusque dans les années 1980 à 25 % en 2022 ! Le patronat peut remercier, en partie, Emmanuel Macron : dans sa campagne présidentielle de 2017, l'ancien banquier s'engageait à réduire drastiquement le taux de l'IS à 25 %, contre 33 % à l'époque... Promesse tenue. Mais ce cadeau fiscal n'est que la face émergée de l'iceberg.

Combien nous « coûtent » les entreprises, au total ? 190 milliards d'euros. La plupart des contribuables

Les vrais assistés sont les riches. Entre les milliards d'argent public déversés aux entreprises et les baisses d'impôt sur les hauts revenus, la France est un paradis pour les nababs.



# L'ENQUÊTE

## COMMENT L'ÉTAT S'EST MIS AU SERVICE DU MARCHÉ

n'ont aucune idée de ce chiffre astronomique tiré des travaux d'Anne-Laure Delatte et qui gagne pourtant à être connu : c'est ce que la collectivité dépense, tous les ans en moyenne depuis 2010, pour les entreprises françaises... soit trois fois plus, environ, que pour le budget de l'éducation nationale. Ou mieux, 6,3 fois plus que pour les minima sociaux, dont Emmanuel Macron nous expliquait naguère qu'ils coûtaient un « pognon de dingue ». Une pluie d'aides publiques comprenant subventions directes ; exonérations de cotisations ; crédits d'impôts de type CIR (crédit d'impôt recherche) ou Cice (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, converti en baisse de cotisations sociales durable en 2019) ; niches fiscales, etc. L'un des apports les plus intéressants de l'enquête d'Anne-Laure Delatte est de mettre en relation ce flot d'argent pu avec ce qui a été accordé aux ménages. Conclusion : les aides publiques versées aux entreprises sont passées de 3,5 % à 6,7 % du PIB entre 1979 et 2021, tandis que les montants versés aux ménages demeuraient stables, autour de 5 % du PIB. Dit autrement, le rapport s'est clairement inversé en faveur des entreprises.

### AU DÉTRIMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Cette gabegie d'argent public pose l'épineux problème de son efficacité. Depuis vingt ans, les évaluations s'empilent, mais aucune étude n'a été jugée suffisamment robuste pour faire consensus. Une chose est sûre : le rapport coût-efficacité des dernières exonérations est très défavorable. Le Cice n'aurait ainsi permis de créer que 100 000 emplois entre 2013 et 2017, pour une facture de 18 milliards d'euros en 2016. Autre problème : l'État se montre infiniment plus tatillon vis-à-vis des ménages que des entreprises. « Il faut insister sur ce deux poids, deux mesures, nous explique Anne-Laure Delatte. L'État fait preuve d'une grande exigence lorsqu'il s'agit des services publics et de la protection sociale : vous avez des indicateurs d'efficacité en matière de gestion des hôpitaux ou pour l'enseignement, par exemple. En revanche, on ne demande jamais aucune contrepartie aux entreprises, lorsqu'on leur accorde des exonérations de cotisations. » Impitoyable lorsqu'il s'agit de traquer les « profiteurs » des minima sociaux, le gouvernement se montre bien moins regardant en ce qui concerne les aides aux entreprises.

Au fond, les travaux d'Anne-Laure Delatte (comme ceux d'autres chercheurs) permettent de lever une ambiguïté : lorsque les élites françaises au pouvoir actent leur conversion au néolibéralisme, au milieu des années 1980, certains y voient une mise en »

### Renaissance et le RN votent contre le gel des loyers

Une fois encore, les députés macronistes du groupe Renaissance tapent sur les plus démunis, avec l'aide des députés de Marine Le Pen. En refusant une [proposition des députés de la NUPES visant à geler les loyers pour un an](#). Le député communiste Stéphane Peu a dénoncé cette collusion « Les locataires ont déjà subi une hausse de 3,5% (en 2022-2023) et vont connaître avec votre dispositif une nouvelle hausse (...) La seule réponse à la hauteur serait un gel »

### Les arroseurs arrosés

Marine Le Pen espérait faire une opération blanchiment en lançant une commission parlementaire sur les ingérences russes lors des dernières élections en France. [Mais](#) les conclusions de cette commission d'enquête n'ont pas été à la hauteur de ses espérances puisque le rapport pointe le rôle de courroie de transmission » de la politique de Poutine joué par le Rassemblement National

### Le terrorisme, l'autre face de l'extrême-droite

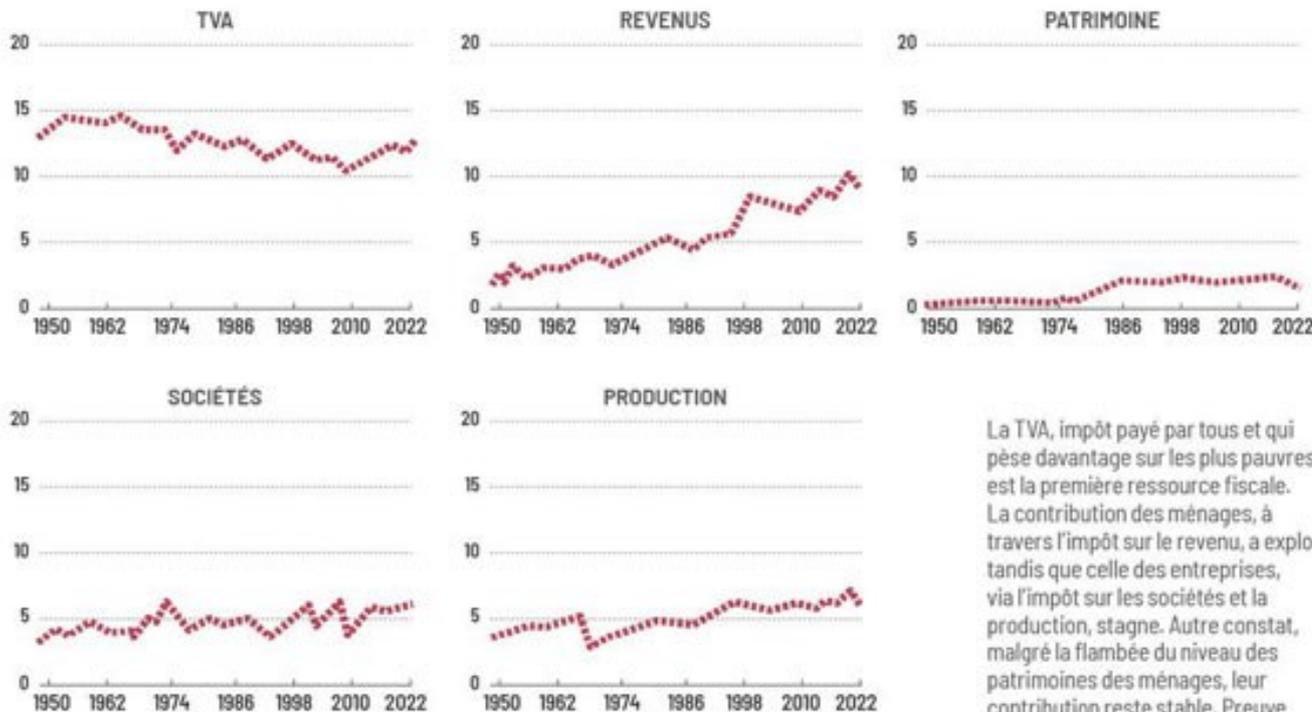
[Les violences contre le maire de Saint Brevin](#), a mis en lumière la stratégie de la violence des groupes d'extrême-droite. La liste est longue de ces violences : [à Carnac, à Bordeaux](#). Des violences relayées par [le vice-président du Rassemblement National qui vient d'être à nouveau condamné](#). Sans parler du 6 mai où on a vu parader en plein Paris gros bras et encagoulés, mêlant [fascistes et jeunes lepénistes](#). Et où de [proches conseillers de Marine Le Pen](#) ont été reconnus

## L'ENQUÊTE

# COMMENT L'ÉTAT S'EST MIS AU SERVICE DU MARCHÉ

### ÉVOLUTION DES CINQ CATÉGORIES D'IMPÔTS EN FRANCE DEPUIS 1949

En % du PIB



SOURCE : INSEE

INFOGRAPHIE L'HUMANITÉ

La TVA, impôt payé par tous et qui pèse davantage sur les plus pauvres, est la première ressource fiscale. La contribution des ménages, à travers l'impôt sur le revenu, a explosé tandis que celle des entreprises, via l'impôt sur les sociétés et la production, stagne. Autre constat, malgré la flambée du niveau des patrimoines des ménages, leur contribution reste stable. Preuve qu'ils sont de moins en moins taxés.

## LES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS POUR LES ENTREPRISES LANCÉES DANS LES ANNÉES 1990 ONT CONTRIBUÉ À ASSÉCHER LES FINANCES DE L'ÉTAT ET À CREUSER LE DÉFICIT PUBLIC.



Les infographies publiées dans notre enquête sont tirées de cet ouvrage.

» retrait de l'État de la sphère publique. Il n'en est rien : « L'État néolibéral n'est pas moins présent, il s'est tout simplement mis au service des entreprises », résume la chercheuse. Il suffit de relire le discours de politique générale du premier ministre Laurent Fabius, prononcé en juillet 1984, en plein tournant de la rigueur : « C'est sur les entreprises que repose, pour l'essentiel, la responsabilité de la modernisation, décrète-t-il. Elles doivent donc bénéficier du soutien de l'ensemble du pays. » Le problème, c'est que ce soutien s'est opéré au détriment de la collectivité, puisque les exonérations de cotisations lancées dans les années 1990 ont contribué à assécher les finances de l'État et à creuser le déficit public. Le virage néolibéral correspond bien au « réarmement par l'État du marché » et au

« désarmement de l'État par lui-même », selon la belle formule de l'économiste Frédéric Farah (1). Mais ce « réarmement » provoque des dégâts considérables, et pas seulement sur le plan social ou économique. Anne-Laure Delatte montre que les aides publiques arrosent surtout les entreprises les plus polluantes (industrie manufacturière, secteur énergétique, etc.). En 2020, ces secteurs recevaient deux fois plus de subventions qu'en 1978 (soit 1,6 % du PIB), au détriment d'entreprises plus vertueuses. Rien de tel qu'une illustration pour le comprendre. « Bernard travaille pour une grande marque de luxe et Dorina travaille pour une société d'entretien, imagine la chercheuse dans son livre. Il y a quarante-cinq ans, l'entreprise de Bernard recevait déjà deux fois plus d'argent public que celle de Dorina et, aujourd'hui, elle en reçoit cinq fois plus. Rappelons qu'entre-temps, le travail de Bernard a émis soixante fois plus de pollution atmosphérique que celui de Dorina. » Tant que l'État continuera d'abreuver les industriels sans contreparties, bifurcation écologique et progrès social ne seront que vaines promesses... ●

(1) « Fake State », Frédéric Farah, H&O, 2020.

## L'ENQUÊTE

### COMMENT L'ÉTAT S'EST MIS AU SERVICE DU MARCHÉ

# La France, le pays qui rend la vie toujours plus douce aux milliardaires

L'État libéral ne se contente pas d'arroser les entreprises, il dorlote aussi les plus fortunés. Les ultrasriches ne payent quasiment pas d'impôt sur le revenu.

Ce n'est pas par hasard qu'Emmanuel Macron a gagné son surnom de président des « superriches ». L'économiste Gabriel Zucman, mondialement reconnu pour ses travaux sur l'évasion fiscale, ne cesse de le répéter : « Les milliardaires français ne paient presque plus d'impôt sur le revenu. Si vous regardez les 370 ménages aux revenus les plus élevés, donc le 0,001 %, leur taux effectif d'impôt sur le revenu est de l'ordre de 2 %. » Le chiffre est tiré d'une étude à paraître menée par les chercheurs de l'Institut des politiques publiques (IPP), à laquelle « l'Obs » a eu

accès. À partir de données inédites, ils ont pu reconstituer la situation fiscale des superriches. Et les chiffres donnent le vertige. Ainsi, les 37 familles les plus riches de France ne seraient assujetties qu'au taux ridicule de 0,26 % de leurs revenus économiques ! Parmi les raisons avancées, figure la politique fiscale d'Emmanuel Macron, lequel n'a eu de cesse, depuis son accès au pouvoir, de rendre la vie encore plus douce aux milliardaires. La transformation de l'ISF en IFI (impôt sur la fortune immobilière) et la création du prélèvement forfaitaire (PFU, dit flat tax) sur

les dividendes ont dopé les comptes en banque des plus fortunés. Tout d'abord, ils ont pu économiser des sommes substantielles, comme le révélait un rapport d'information du Sénat en octobre 2019. Ainsi, les 100 premiers contribuables n'ont payé que 23,3 millions d'euros d'IFI au total en 2018, contre 141,7 millions d'euros d'ISF l'année précédente. Cela représente un gain moyen de 1,2 million d'euros par personne. Ensuite, la politique fiscale macroniste a incité les entreprises à modifier les modes de rémunération de leurs actionnaires : puisque les dividendes étaient moins taxés, elles ont donc décidé d'accroître la distribution. Dès 2019, le Sénat notait en effet que les dividendes perçus par les ménages étaient passés de 29,8 milliards d'euros en 2017 à 37,1 milliards l'année suivante, c'est-à-dire après l'instauration de la flat tax. Dans leur rapport, les sénateurs confirment « le lien de causalité entre la réforme et ce rebond de la distribution des dividendes ». « La stratégie des entreprises a toujours été d'attendre une fiscalité plus douce pour augmenter les distributions, explique Vincent Drezet, spécialiste de la fiscalité et membre d'Attac. Lorsque François Hollande avait appliqué un barème de taxation progressif aux revenus financiers, les volumes de dividendes avaient chuté, pour remonter ensuite. » ●

C. B.



REUTERS/GONZALO FUENTES

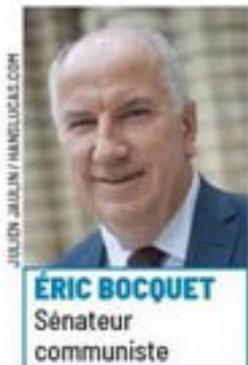
L'homme le plus riche du monde est français bien sûr ! Bernard Arnault, dont les avoirs ont gonflé de 62 % durant la crise, est à la tête de LVMH, un groupe expert en évitement fiscal.

## L'ENQUÊTE

### COMMENT L'ÉTAT S'EST MIS AU SERVICE DU MARCHÉ

# « La solution, c'est la justice fiscale »

**Éric Bocquet** propose un droit de regard des salariés sur les aides publiques touchées par les entreprises. Il pointe l'angle mort des paradis fiscaux, peu convaincu d'une réelle volonté gouvernementale de lutter contre la fraude.



**Les aides publiques aux entreprises coûtent 190 milliards d'euros par an. Comment reprendre le contrôle de ces dépenses ?**

Il y a, en France, 450 niches fiscales. Certaines peuvent avoir leur utilité, d'autres sont beaucoup plus contestables. L'argent est distribué très largement sans contreparties, sans ciblage et sans contrôle. Souvent, c'est sans efficacité avérée en termes de croissance, d'amélioration des conditions de travail, de productivité ou de transition écologique. Le conditionnement, c'est la vraie question. Et l'une des solutions, c'est le droit de regard des salariés des entreprises concernées. L'administration fiscale aurait ensuite son mot à dire.

**Comment accueillez-vous le plan de lutte contre la fraude fiscale annoncé le 9 mai par le gouvernement ?**

Gabriel Attal prétend vouloir s'attaquer aux ultrariches et aux multinationales. Mais, depuis le début du premier quinquennat d'Emmanuel Macron, les mesures prises en leur faveur sont nombreuses. Quand on regarde

dans le détail les annonces de Gabriel Attal (ministre des Comptes publics - NDLR), on est très loin du compte au regard de l'évasion fiscale qui est systémique. C'est une industrie, avec des complicités, des paradis fiscaux, des banques, des professions du chiffre, des avocats fiscalistes... Une loi n'y suffira pas. Il faut d'abord afficher une volonté politique forte, qui ne s'arrête pas aux discours et passe aux actes. Le ministre a retenu cette proposition que nous avons formulée avec Alain Bocquet dans notre livre, celle d'une COP fiscale. C'est une bonne chose si on n'en fait pas un gadget.

**Gabriel Attal affiche sa volonté d'aller enquêter dans les paradis fiscaux, qu'en pensez-vous ?**

Il faudrait déjà se mettre d'accord sur une liste crédible des paradis fiscaux. À commencer par l'Union européenne. Certains de ses États membres, je pense au Luxembourg, ne sont pas considérés comme des paradis fiscaux. En février 2021, l'opération « OpenLux » révélait l'existence de 55 000 sociétés

offshore détenant ensemble 6 500 milliards d'euros d'actifs. Parmi elles, des ressortissants français figuraient en tête de gondole, avec 17 000 sociétés offshore, soit le premier contingent. Il faut donc commencer par sortir de cette hypocrisie.

**Le gouvernement invoque le niveau des impôts en France pour justifier de ne pas taxer davantage les plus riches. Que répondez-vous ?**

C'est le couplet habituel des libéraux. Il faut considérer les prélèvements obligatoires au regard de notre modèle social. Ces impôts servent à financer nos services publics, et les cotisations, la Sécurité sociale. Le vrai sujet, c'est la justice fiscale. Notre système n'est pas assez progressif. Pour rappel, nous avons 5 tranches d'impôt avec un taux maximal à 45 %. Dans les années 1980, nous avions 14 tranches, avec un taux maximal à 65 %. Ces quatre dernières décennies, ce taux a été réduit pour épargner les plus hauts patrimoines et les plus hauts revenus. On se prive ainsi de dizaines de milliards d'euros de recettes. L'État n'est pas dans un excès de dépenses sociales, mais dans un déficit de recettes qu'il a lui-même choisi d'organiser. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
DIEGO CHAUVET

diego.chauvet@humanite.fr

**« L'ARGENT EST DISTRIBUÉ SANS CIBLAGE NI CONTRÔLE ET SOUVENT SANS EFFICACITÉ. L'ÉTAT N'EST PAS DANS UN EXCÈS DE DÉPENSES SOCIALES, MAIS DANS UN DÉFICIT DE RECETTES QU'IL A CHOISI D'ORGANISER. »**

## Avec les communistes, devenez acteur du combat pour défendre les retraites

**JE REJOINS** le Parti communiste français

Nom & prénom

Date de naissance  Sexe    

Adresse

CP/Ville

Profession

Lieu de travail ou d'étude

Tel.

Portable

E-mail

Comme chaque femme et chaque homme qui rejoint le PCF, vous avez le droit de recevoir l'Humanité pendant un mois. Merci de nous confirmer votre accord.

**OUI**

À renvoyer à: **Parti Communiste Français**  
33 place de général de Gaulle 76000 Rouen

Envoyez un E-mail à [pcf@pcf-fecamp.fr](mailto:pcf@pcf-fecamp.fr) avec vos questions et suggestions.

Consultez les anciens numéros du Rouge-Gorge sur le web à <http://www.pcf-fecamp.fr>

Inscrivez-vous pour recevoir par mail les nouveaux bulletins à [pcf@pcf-fecamp.fr](mailto:pcf@pcf-fecamp.fr)

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine) :  
Pour suivre l'actualité politique au quotidien

**Cliquez ici** 

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos :

**Cliquez ici** 

Le journal l'Humanité :

**Cliquez ici** 

Les élus communistes du conseil municipal de Fécamp :

**Cliquez ici** 

La page Facebook de Céline Brulin, sénatrice de Seine-Maritime :

**Cliquez ici** 

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime :

**Cliquez ici** 

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime :

**Cliquez ici** 

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime :

**Cliquez ici** 